

Annexe : Note descriptive à compléter pour chaque séminaire

I. Informations générales

I.a. Intitulé de la formation : ***PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : APPROCHE REGLEMENTAIRE DE L'UNION EUROPEENNE***

I.b. Lieu du séminaire : formation en ligne (*outils CLASSILIO ou ZOOM*) - ENA

I.c. Nombre maximum de participants : *15-25 participants*

I.d. Niveau minimum de français requis : *niveau B2 minimum*

I.e. Public cible :

Cette formation technique s'adresse aux candidats spécialisés en droit de l'environnement, fonctionnaires, agents des ministères techniques, experts et représentants du secteur privé (pays membres de l'UE, pays tiers, pays membres, membres associés et observateurs de l'OIF). Les participants à cette formation sont nécessairement amenés à utiliser le français dans leur contexte professionnel actuel et futur.

I.f. Procédure d'inscription :

Les sélections des candidats s'effectueront sur la base des profils ainsi que du niveau linguistique. Un niveau B2 minimum en français est un prérequis indispensable. L'équipe des coordinateurs de l'Initiative francophone d'établissement de l'ENA s'engage à veiller à ce critère de sélection. Les dossiers des candidats seront étudiés conjointement par l'ENA et l'OIF.

I.g. Nombre de salles mobilisées : *une salle et une classe en ligne*

I.h. Matériel mis à disposition des formateurs : *salles équipées, vidéoprojecteur, sonorisation, logiciel de classe virtuelle*

II. Calendrier d'exécution

II.a. Lancement de l'appel à inscription : *à partir du 15 février 2021*

II.b. Date limite d'inscription : *28 avril 2021*

II.c. Date à laquelle les candidats retenus recevront une confirmation d'inscription : *au plus tard le 5 mai 2021*

II.d. Dates de communication des listes des inscrits aux intervenants : *le 12 mai 2021*

II.e. Dates de formation : *du 18 au 21 mai 2021*

III. Programme prévisionnel

III.a. Note de contexte :

Enjeux mondiaux, protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique font l'objet d'une action commune des pays européens. Ces derniers ont délégué progressivement à l'Union de nombreuses compétences en la matière et s'emploient à parler d'une même voix lors des négociations internationales. Plusieurs centaines de directives, règlements et décisions sont aujourd'hui en vigueur

et constituent le cadre juridique parmi les plus complexes et ambitieux au monde dans la protection de l'environnement. Ce séminaire vise à décrypter les complexités et les spécificités de l'approche réglementaire de l'Union européenne en matière de l'environnement.

III.b. Objectifs de la formation :

- *Comprendre les principes et saisir les enjeux de la politique environnementale de l'UE*
- *Décrypter la complexité du cadre juridique de l'UE dans différents domaines et évaluer son efficacité*
- *Appréhender les défis et les problématiques actuelles*
- *S'interroger sur la manière de concilier la protection de l'environnement, la santé humaine, l'innovation et la promotion des intérêts économiques*
- *Comprendre le rôle de différents acteurs institutionnels et non-institutionnels dans la promotion et la mise en œuvre de la politique environnementale*

III.c. Format de la formation :

Les séances sont conduites de façon interactive afin de permettre aux participants d'engager une discussion, d'échanger sur leurs expériences et d'améliorer leurs pratiques à travers des études de cas, des exercices de simulation et des travaux de groupe.

L'ENA dispose des outils numériques pour l'organisation des classes virtuelles et communiquera aux participants les modalités d'utilisation de ces plateformes plusieurs jours avant la formation. Les participants auront accès à la bibliothèque en ligne pendant et à l'issue de la formation comprenant l'intégralité du matériel pédagogique.

Les formations à distance sont organisées de façon à alterner les séquences préenregistrées, les webinaires et le temps consacré au travail individuel sur la base de la documentation et des exercices fournis par les formateurs. Chaque formation assurera un équilibre entre les classes virtuelles, les échanges directs avec les intervenants et les participants, ainsi que le temps individuel consacré à l'appropriation du contenu pédagogique.

III.d. Noms et biographie des intervenants :

David AZOULAY est avocat spécialisé en droit de l'environnement. Il est actuellement directeur du bureau de Genève de CIEL (Centre international pour le droit de l'environnement). Avant de rejoindre CIEL, il travaillé pour les Amis de la Terre à Bruxelles et a été associé au Freshfields Bruckhaus à Paris. David AZOULAY a une vaste expérience dans la défense des positions de la société civile dans le cadre des négociations multilatérales en matière de l'environnement.

Giulia CARLINI est juriste au sein du programme de santé environnementale du Centre pour le droit international de l'environnement (CIEL) basé à Genève (Suisse). Son travail se concentre sur la réglementation des substances chimiques perturbatrices du système endocrinien, la gestion internationale des produits chimiques et la gouvernance internationale concernant le plastique. Elle participe aux négociations des conventions internationales en matière de réglementation des produits chimiques et des déchets, et facilite également la participation du Groupe représentant les Femmes au sein de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement. Au cours de ses expériences professionnelles antérieures, elle a aussi travaillé pour le secteur privé et auprès du gouvernement sud-australien. Giulia CARLINI a obtenu son Master en Droit européen et transnational en Italie et en Belgique. Elle est également titulaire d'un LL.M en droit international de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève (Suisse).

Luc GUIRAUD est directeur adjoint à la Direction Sûreté du groupe SUEZ. Il est en charge de l'analyse sûreté globale pour les projets, la mobilité des employés et la protection des sites à l'international. Depuis qu'il a rejoint SUEZ, il y a près de trois ans, il a formé le réseau sûreté de son

organisation. Spécialisé en géopolitique et en protection des entreprises et intelligence économique suite à un Master à l'INHESJ, son expertise porte tout particulièrement sur l'accompagnement des équipes commerciales et au maintien des opérations dans les zones sensibles. Parallèlement à son activité, Luc GUIRAUD est chargé d'enseignement à l'Université de Paris Dauphine et à l'Université de Panthéon Sorbonne où il partage les résultats de ses recherches sur les capacités cognitives fondées sur son expérience de plus de vingt ans dans les services spéciaux français.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Lille (section Europe) et de l'Institut d'études européennes de l'ULB (LL.M en droit de l'Union européenne), **Matthieu LAURENT** commence sa carrière dans un groupe industriel européen en qualité de chargé des grands comptes puis dans un cabinet de conseil en affaires européennes comme chef de projet spécialisé dans les fonds structurels européens. Après sa formation à l'Institut régional d'administration de Lyon, il rejoint la direction des finances du ministère de la Défense où il est chargé du suivi et du contrôle de l'exécution de trois programmes budgétaires de la mission Défense. En 2010, il a rejoint le service juridique du Secrétariat général des Affaires européennes (cellule précontentieuse). A ce titre, il a supervisé le centre SOLVIT français et l'équipe EU PILOT, outil de gestion pré-infractionnelle mis en place par la Commission européenne.

Maria SALVETTI travaille pour le programme sur la gouvernance de l'eau de l'OCDE depuis 2019. Dans ce cadre, elle a participé à un dialogue sur la politique de l'eau, axé sur les services d'eau et d'assainissement en Argentine. Avant de travailler pour l'OCDE, elle a fait partie de la chaire «Economie des partenariats public-privé» de l'Université de La Sorbonne. Elle y a coordonné un groupe de travail européen sur la régulation économique du secteur de l'eau, en partenariat avec l'école de régulation de Florence (qui fait partie de l'Institut universitaire européen). Elle a également travaillé en tant qu'expert pour la Banque mondiale : Danube Water Program, Revue à mi-parcours de la stratégie nationale du secteur de l'eau du Portugal, Analyse des services d'eau et d'assainissement en Asie centrale, Durabilité financière du secteur de l'eau en Haïti, Réforme du système de subventions au secteur de l'eau en Algérie. Ancienne économiste en chef de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), Maria SALVETTI a produit le premier rapport sur la performance des services d'eau présenté lors du Forum mondial de l'eau de 2012. De 2008 à 2010, elle a travaillé pour l'un des plus grands services d'eau d'Europe (SEDIF) en fournissant des conseils économiques et financiers dans la préparation du contrat de gestion déléguée (PPP). Elle a également travaillé comme économiste pour l'Agence de l'eau Seine Normandie (France) et l'Agence de l'environnement (Angleterre et Pays de Galles). Maria SALVETTI a dispensé de nombreuses formations et cours académiques dans le cadre de la formation initiale et continue.

Alexandrina SOLDATENKO est responsable du pôle « Appui aux actions européennes » à l'Ecole nationale d'administration. Elle enseigne également le droit économique international et européen à l'Ecole de management de Strasbourg. Avant de rejoindre l'équipe de la Direction des affaires européennes de l'ENA en 2014, Alexandrina SOLDATENKO a enseigné pendant plusieurs années le droit public et le droit économique de l'Union européenne à l'Université de Strasbourg. Elle a travaillé comme collaboratrice scientifique à l'Institut international des droits de l'homme (Haïti) et à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche. Elle est titulaire d'un Master en droit comparé de l'Université de Strasbourg, d'un L.L.M de l'Ecole de droit de l'Université de Cardiff et d'un doctorat en droit comparé (Les implications juridiques des biotechnologies et des nanotechnologies). Elle se spécialise en droit européen et américain, en droit international économique et en droit de l'environnement.

Tancrède VOITURIEZ est économiste à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI, Paris) où il développe un programme de recherche sur l'économie bas carbone. Il est également romancier. Son dernier roman « L'invention de la pauvreté » est paru en février 2013 chez Grasset. Après un doctorat en économie sur l'instabilité des marchés de matières premières, Tancrède VOITURIEZ rejoint l'ONG Solagral en 1999, puis le CIRAD en 2000 et l'IDDRI en 2005 pour y développer les activités de recherche sur les effets de la mondialisation sur le développement durable. Il coordonne sur ce sujet des projets pour la Commission européenne, le Parlement européen et le China Council for International Cooperation on Environment. Depuis 2010,

ses travaux portent sur les conditions de mise en œuvre des politiques de développement durable. Ils se concentrent sur le financement public international et les mesures de soutien aux technologies vertes.

III.e. Programme prévisionnel :

Ce séminaire organisé avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie est consacré à la promotion et à la valorisation de la langue française dans le milieu professionnel. Le programme se veut hautement interactif et participatif, alimenté par des sessions de partage d'expérience, des exemples concrets, des exercices et des études de cas.

Différentes séquences de la formation couvriront les thématiques suivantes :

- *Politique environnementale de l'UE*
- *Cadre juridique de l'UE en matière de l'environnement (Règlement REACH, gestion de déchets, marché européen du carbone, biodiversité, principe de précaution)*
- *Problématiques actuelles (changement climatique, pollution plastique, pollution particulaire, sécurité environnementale) et les réponses de l'UE*
- *Concilier la protection de l'environnement, la santé humaine, l'innovation et la promotion des intérêts économiques*
- *Rôle de différents acteurs institutionnels et non-institutionnels dans la promotion et la mise en œuvre de la politique environnementale*